

JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARI

ABONNEMENTS :

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE
 Un an, 12 fr. ; Six mois, 6 fr. ; Trois mois, 3 fr.
 POUR L'ÉTRANGER, les frais de poste en sus
 Les Abonnements partent des 1^{er} et 16 de chaque mois

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

22 — Rue de Lorraine — 22

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé
 deux exemplaires sont insérés dans le journal
 Les manuscrits non insérés seront rendus

INSERTIONS :

Réclames, 50 cent. la ligne ; Annonces, 25 cent.
 Pour les autres insertions, on traite de gré à gré

S'adresser au Gérant, 22, rue de Lorraine

Monaco, le 17 Février 1891

PARTIE OFFICIELLE

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi des Belges notifie à Son Altesse Sérénissime le décès de Son Altesse Royale le Prince Baudoin, son neveu, fils de Leurs Altesses Royales le Comte et la Comtesse de Flandre.

A l'occasion de ce décès, le Prince a pris le deuil pour quatorze jours, à dater du 9 de ce mois.

NOUVELLES LOCALES

Le lancement de la *Princesse-Alice* s'est fait jeudi dernier à Blackwall, près de Londres, par un temps magnifique, et devant une foule nombreuse; mais cette cérémonie ayant conservé un caractère très simple, le Prince et la Princesse étaient accompagnés seulement de quelques personnes appartenant à leurs relations intimes, de savants que la destinée de ce navire intéresse tout particulièrement, et des personnes qui font partie des chantiers de MM. Green.

Quatre heures sonnaient, lorsque la marée ayant atteint la hauteur voulue, quelques coups de hache rompirent une dernière cale qui retenait le navire, et celui-ci glissa bientôt rapidement vers le fleuve, au milieu des hurrahs de toute l'assistance. Suivant la coutume, S. A. S. la Princesse Alice avait lancé contre l'avant du navire, dès qu'il s'était mis en mouvement, une bouteille de Sherry, parée des couleurs de la Principauté.

M. Clarke, l'ingénieur de la maison Green, qui a tracé les lignes de ce navire, et M. Peck qui en a dirigé la construction, méritent les plus grands éloges pour l'œuvre unanimement admirée qu'ils ont produite; aussi les compliments ne leur ont-ils pas été ménagés par les nombreux connaisseurs qui les entouraient jeudi.

Le lancement de la *Princesse-Alice* attire particulièrement l'attention dans les milieux scientifiques, parce que c'est le premier navire construit en Europe expressément pour le profit des sciences qui font progressivement la lumière sur les plus intéressants mystères de notre planète.

C'est donc à notre pavillon que restera définitivement acquis le mérite d'avoir dirigé le plus grand effort sur cette voie.

La Société des Bains de Mer a fait remettre mille francs au président du Comité des fêtes de San Remo et 100 francs à la Société de secours mutuels la *Fraternelle*, de Nice.

La Comtesse de Wilton a envoyé à la Baronne de Farincourt la somme de 400 francs pour les œuvres charitables de la Principauté.

Jeudi dernier a eu lieu la réunion générale annuelle de la Conférence de Saint-Vincent-de-

Paul de Monaco, sous la présidence de S. G. M^{re} l'Evêque.

M. l'avocat Michel, président du Conseil particulier de Nice, y assistait.

M. Albert Lambert, président, a lu le rapport de 1890. Il résulte de ce compte rendu que les recettes ont été de 9,629 fr. 30 et que les dépenses en pain, viande, pâte, vêtements, chaussures, etc., se sont élevées à 10,306 fr. 55.

M. Lambert a transmis les sentiments de reconnaissance de la Société à Leurs Altesses Sérénissimes et à M^{me} la baronne de Fariucourt pour leurs généreux dons, et il a exprimé les regrets de la Société pour la perte de trois membres de la Conférence décédés l'an dernier : MM. Pascal Gindre, le docteur Ingigliardi et le jeune Armelin.

Quatre nouveaux membres actifs ont été reçus en 1890.

MM. Carrère, Gueirard et Valentin ont remis à S. Exc. le Gouverneur Général, au nom de la Colonie française, pour les œuvres de bienfaisance de la Principauté, la somme de cinq cents francs, prélevée sur la recette de la fête de charité donnée le 4 de ce mois, dans les salons de l'hôtel de Paris, à Monte Carlo.

A signaler, la semaine dernière, la présence dans notre port de trois nouveaux yachts de plaisance à vapeur, le premier, *Sémiramis*, anglais, capitaine Trayler, appartenant à M. Pulitzer; 26 hommes d'équipage, 11 passagers, 272 tonneaux, venant de Villefranche.

Le second, américain, *Sérédu*, appartenant à M. Gordon Bennett, venant de Nice; 7 hommes d'équipage, 2 passagers, 45 tonneaux.

Le troisième, français, *Bri-Bri*, appartenant à M. Gazel; 7 hommes d'équipage, capitaine Rivoal, 2 passagers, 12 tonneaux, venant de Nice.

Retardée par la rigueur inaccoutumée de l'hiver, la floraison des amandiers s'accomplit seulement depuis une quinzaine de jours. Ordinairement, c'est en janvier que les amandiers décorent de leur blanche parure nos jardins et nos promenades.

Rien n'est plus frais ni plus aimable que cet arbre, qui, dans le Nord comme ici, répond le premier à l'appel du printemps.

La fable donne à l'amandier une touchante origine. Elle raconte que Démophon, fils de Thésée et de Phèdre, fut jeté par une tempête, en revenant du siège de Troie, sur les côtes de Thrace où régnait alors la belle Phyllis. Cette jeune reine accueillit le prince et en fit son époux.

Rappelé à Athènes par la mort de son père, Démophon promit à Phyllis de revenir dans un mois, la tendre Phyllis compta toutes les minutes de l'absence, et, le jour arrivé, courut au rivage, neuf fois elle y retourna en vain; prise de désespoir, elle tomba morte et fut changée en amandier. Trois mois après, Démophon revenait désolé, il fit un sacrifice sur les bords de la mer pour apaiser les mânes de son amante, et l'amandier qui la pressait sous son écorce fleurit tout à coup comme

pour prouver que la mort même n'avait pu la changer.

Au mois de novembre dernier, une nouvelle réglementation du mandat-carte a été mise en vigueur. Jusqu'alors ce mandat, bien qu'il fût décrété depuis 1879, n'était pas entré dans les usages du public. D'ailleurs, l'administration elle-même semblait n'avoir voulu faire qu'une tentative et n'avait pourvu de ces mandats-cartes que les principaux bureaux, soit six cents environ. Aujourd'hui les bureaux de poste de la Principauté et les huit mille bureaux de poste de France tiennent gratuitement à la disposition du public ces mandats-cartes.

Ce sont des cartons vert clair sur lesquels est imprimée une formule des plus simples et qui contient en outre un talon servant de récépissé à l'expéditeur. Il suffit de remplir la formule de ce mandat et de le déposer au premier bureau venu avec la somme envoyée et les frais habituels de 1 %. De cette façon, l'expéditeur ne perd pas de temps aux guichets, et les employés des postes voient diminuer sensiblement la série de leurs écritures.

Le mandat déposé à la poste, celle-ci l'expédie gratuitement, sans frais de port, au bureau du destinataire. Ce dernier est prévenu, toujours sans frais, que telle somme est à sa disposition dans tel bureau; on ne distribue par les mandats à domicile, afin qu'ils ne puissent s'égarer et qu'ils ne soient vus que par les intéressés. C'est, somme toute, un mode d'envoi d'argent assez pratique et assez sûr, qui sera surtout utilisé, lorsqu'il sera mieux connu, par les expéditeurs de petites sommes d'argent. La poste ne prélevant, en effet, que le 1 % sur la somme envoyée, sans frais de timbre-poste, l'expéditeur peut, pour 5 centimes, envoyer un mandat de 5 francs.

M^{me} Roger Miclos, la très distinguée pianiste des concerts Colonne et Lamoureux, s'est fait entendre jeudi pendant le concert classique, devant un auditoire formé de connaisseurs qui ne lui ont pas ménagé les applaudissements.

M^{me} Roger Miclos qui jouit, comme pianiste, d'une réputation très grande, a retrouvé ici le succès auquel l'ont habituée les Parisiens.

Joconde, opéra comique en trois actes de Nicolo, a été représenté, pour la première fois, à Monte Carlo, samedi dernier.

M. Boyer, l'excellent baryton qui a été si remarqué dans la *Traviata* et dans *Faust*, s'est taillé, dans le rôle de Joconde, un nouveau triomphe. A côté de lui, M^{lles} Perretti et Leclercq ont prêté aux personnages de Edile et de Jeannette leur grâce habituelle et leurs voix fraîches.

On n'aurait que des compliments à adresser à l'ensemble, si les rôles avaient été mieux appris. Il y a eu, au troisième acte surtout, quelques défaillances qui ont nui à l'interprétation générale. Néanmoins, MM. Cazeneuve (Robert), Poudrier (le Bailli), Fonvielle (M^o Lerond), Nigri et Fronty

ont contribué à la réussite de l'œuvre pour laquelle une mise en scène fort belle avait été ordonnée par M. Isnardon

L'orchestre et M. Jehin ont maintenu leur grande réputation ; enfin le ballet d'*Hamlet*, qui a suivi l'opéra comique, a clos très agréablement cette belle soirée théâtrale.

Nous croyons pouvoir annoncer que M^{me} Deschamps-Jehin se fera entendre le 19 mars prochain au seizième concert classique.

TIR AUX PIGEONS DE MONACO

CONCOURS BI-HEBDOMADAIRES
(DEUXIÈME SÉRIE)

Mercredi 11 février

Le *Prix de Trauttmansdorff* a été partagé entre MM. le colonel Nixey et Flip ; la troisième place a été partagée entre MM. Lepôt et Thorne.

Les autres poules ont été gagnées par ou partagées entre MM. Galfon, Roberts, Moncorgé et capitaine Shelley.

Vendredi 13 février

Le *Prix Welbore Ellis* a été gagné par M. Sutcliffe, battant M. le prince Victor Duleep, second ; la troisième place a été partagée entre MM. Hall et Roberts.

Le *Prix du Grand-Hôtel*, offert par MM. Noël et Pattard, a été partagé entre MM. Galfon et Macalester.

Lundi 16 février

Le *Prix Erdody* a été partagé entre MM. le comte de Trauttmansdorff et Edwards ; la troisième place a été pour M. Thorne.

Le *Prix de l'Hôtel de Paris*, offert par MM. Van Hymbeeck et Dureteste, a été partagé entre MM. le prince d'Auersperg et Moncorgé.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Marseille. — Un violent incendie a détruit la distillerie Etienne Picon, située au Prado.

Les pertes sont évaluées à deux cent cinquante mille francs.

— Un vol important vient d'être commis à la gare de Marseille.

Le Crédit Lyonnais y avait déposé un sac cacheté contenant 220,000 francs de titres divers : obligations, actions, titres nominatifs au porteur, etc., l'envoi était à destination de Paris et il fut mis en sûreté dans un endroit *ad hoc* en attendant le départ de 11 h. 20 du soir.

Le train arrivé, le transfert du colis eut lieu et, chemin faisant, il disparut on ne sait comment.

On croit que le vol a été commis par une bande de pick-pockets anglais, ceux-là mêmes, qui, il y a un an environ, commirent un vol semblable de 800,000 francs au préjudice de la même maison de crédit à Paris. On se souvient que les filous, ayant expédié les valeurs à Londres, essayèrent ensuite des pourparlers pour les restituer moyennant rançon.

Le Crédit Lyonnais avait eu la bonne précaution de faire assurer l'envoi.

— Le parquet informe au sujet d'un autre vol de dix mille francs d'obligations, commis encore à la gare.

Il s'agit de valeurs envoyées à Paris par la Société financière.

Ce vol est connexe avec la soustraction des 220,000 fr. dont les auteurs sont de la même bande.

Golfe-Juan. — On lit dans le *Courrier de Cannes* de jeudi dernier :

Hier, après-midi, à 1 heure, 10 navires de l'escadre de la Méditerranée, mouillés à Villefranche à l'occasion des fêtes du Carnaval de Nice, sont venus évoluer au large des îles de Lérins.

Après s'être rangés en ligne de bataille, les cuirassés ont fait route, à quatre heures, sur le Golfe-Juan, où ils resteront mouillés quelque temps encore.

Nice. — A partir du 1^{er} mars 1891, les pièces d'or espagnoles de 10 pesetas (10 francs), frappées à l'effigie de S. M. le Roi Alphonse XII, et les pièces de 20 pesetas (20 francs) et de 10 pesetas (10 francs), à l'effigie de

S. M. le Roi Alphonse XIII, dans les mêmes conditions que les pièces françaises de 20 et de 10 francs, seront admises dans les caisses publiques pour 20 et 10 francs.

— Des fêtes cigalières et félibréennes doivent avoir lieu cet été dans diverses villes du littoral méditerranéen. La préparation de ces fêtes se poursuit avec activité. Les cigaliers qui se joindront aux félibres descendront le Rhône en bateau de Lyon à Beaucaire et visiteront ensuite Tarascon, Arles, Marseille, Toulon, Cannes, Grasse, Antibes et Nice.

— Le lieutenant russe de Winter est arrivé à Nice. Le célèbre marcheur est allé rendre visite, en grande tenue de service, à M. de Batourine, consul de Russie dans notre ville, et au colonel de son régiment actuellement à Nice. M. de Winter a passé la soirée à la Jetée-Promenade.

— M. le docteur Sauvaigo, bibliothécaire-archiviste à Cannes, vient d'être nommé au même emploi, par le maire de Nice, en remplacement de M. Bottero, son oncle, décédé ces jours derniers.

— Vendredi dernier, M. le trésorier général des Alpes-Maritimes adressait un colis au préfet de la Seine et un autre au directeur du Crédit Lyonnais à Paris. Ces colis renfermaient des titres d'une valeur très importante et des pièces comptables.

Le chargement de ces colis s'opéra sur le camion du chemin de fer, mais au lieu d'être enfermés dans un caisson, on les enveloppa dans une couverture et furent placés avec les autres colis.

Pendant le trajet, un embarras de voitures se produisit sur l'avenue de la Gare.

En arrivant à la gare, les employés remarquèrent que les deux précieux colis avaient disparu en route. Une information fut immédiatement ouverte, et samedi, M. Diana, agent de change, rue Gioffredo, a fait arrêter un nommé Jean-Baptiste Prégé, se disant garçon à l'hôtel Saint-Petersbourg, qui lui présentait les papiers volés. Prégé dit avoir trouvé ces papiers dans la cour de l'hôtel.

Etrange coïncidence de ce vol à Nice, qui se produit le lendemain d'un vol identique à Marseille. Serait-ce la même bande ?

Bordighera. — Environ 2,000 dessins de fleurs des Alpes-Maritimes et de la Ligurie seront exposés au nouveau musée, moitié mardi et mercredi, et l'autre moitié jeudi et vendredi.

Gènes. — La cour d'assises vient de condamner à trente ans de réclusion le nommé Sylvio Gufoso, reconnu coupable de l'assassinat d'un vieillard à Draguignan en avril dernier.

Gufoso avait été accusé d'avoir assassiné, à la même époque, M. Geissendorf, fils du vice-consul de Suisse à Cannes, dans le chemin de fer entre Gènes et Vintimille. Il fut alors acquitté faute de preuves suffisantes.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le carnaval parisien n'a pas été brillant. Le mardi-gras a eu pour préface le bal de l'Hôtel de Ville — qui a fait regretter ceux que donnait jadis le baron Haussmann. Les invitations avaient été prodiguées : on ne pouvait entrer, on ne pouvait sortir, tant la bousculade était grande. On ne pouvait danser, malgré les notes gaies des orchestres de Desgranges et de Damaré. M. le Président de la République a déposé mille francs pour les pauvres dans l'aumônière de M^{me} Pouhelle, et M^{me} Carnot a mis la même somme dans celle de M^{me} Boll. Cette quête, qui a permis de soulager beaucoup d'infortunes, était une heureuse innovation... qui désarma la critique.

Pendant le dimanche-gras et le mardi-gras, il y a eu sur les boulevards beaucoup de passants empêchant de passer et venus pour voir passer des masques qui n'ont pas passé. Quelques chars-réclame, quelques gamins accourus d'oripeaux misérables, de grands gaillards barbus en déguisement féminin, des petits garçons et des petites filles portant avec sérieux leurs travestissements, des hommes mûrs avec de faux nez ; la bise nigre sévissait, et tout cela manquait de gaieté. Le carnaval exige du soleil. On avait parlé d'un bœuf gras et de son cortège : il paraît que c'était un faux bruit, que les bœufs gras ont été transformés vingt-quatre heures

trop tôt en beefsteaks et que les sonneurs de trompe, commandés pour l'escorte, ont dû être décommandés. Quel joli « four » que ce carnaval avorté !

Dans le monde, on a très peu dansé.

A l'hôtel de l'ambassade d'Italie, rue de l'Elysée, bal *intime* — où assistait tout Paris — avec orchestre conduit par Waldteufel, et souper exquis. Le cotillon s'est prolongé jusqu'au matin au milieu d'une pluie de fleurs.

Chez la vicomtesse de Trédern, bal blanc en l'honneur des deux filles de la maison. Le cotillon a été conduit par le marquis de Portes et M^{lle} de Trédern.

M^{me} Louise Binder a donné une charmante matinée dansante pour la jeunesse, en l'honneur de sa petite-fille, M^{lle} de Kermaingaut.

Bal blanc chez la vicomtesse d'Harcourt, dans son bel hôtel de l'esplanade des Invalides, dont ses nièces, M^{lles} d'Haussonville, l'ont aidé à faire les honneurs.

Bals chez M. Tavernier, agent de change ; chez M^{me} Nachet, avec cotillon conduit par le comte d'Argence et l'aînée des filles de la maison ; chez M^{me} Henriette Sulzbach, en l'honneur de ses petites-filles, M^{lles} de Weisweiler, dont l'aînée a conduit le cotillon avec M. Béjot ; chez M^{me} Goubie et chez la comtesse de Sommyèvre.

C'est la musique qui continue à être l'attraction préférée.

Soirée musicale des plus brillantes chez le consul de la République Argentine à Paris et M^{me} Mendez.

La princesse Bibesco, qui vient de rouvrir ses salons, a donné une matinée où elle s'est fait entendre, ainsi que sa belle-sœur, la princesse de Brancovan, M. de la Nux et le jeune harpiste, lauréat du Conservatoire, Joseph Durand.

Très beau concert chez M^{me} Ernest Lehideux. M^{me} Bosman, de l'Opéra, a été très applaudie.

Chez le baron Ramond, on a beaucoup fêté M^{lles} Lise d'Ajac, Chrétien, Brelay et Klint.

Chez M^{me} Krauss, on a entendu le pianiste Diemer, le violoniste White, le violoncelliste Casella.

Chez M^{me} Javal, mère de l'ancien député, on a joué la pantomime de M. Le Corbeiller, la *Révérence*, dont la musique est de M. Paul Vidal. M^{lle} Ludwig, de la Comédie-Française, a été ravissante en Colombine.

Concert enfin chez la duchesse de Bellune, où l'on a applaudi M. Le Lubez, le meilleur des ténors mondains ; M. Satias, un excellent baryton ; M^{me} Lanchâtre et sa fille, M^{me} de Mayrena. On a joué ensuite une pièce inédite de M. Leduc (le duc de Bellune), *Paragraphe 295*, dont les interprètes étaient M^{lle} Jeanne de Bellune, M. Louis Roger, M. et M^{me} Collet.

Le *great event* de la semaine a été le mariage du fils de M. Alphonse Daudet, M. Léon Daudet, avec la petite-fille du grand poète national, M^{lle} Jeanne Hugo. Je serai bref sur ce sujet, parce que tous les journaux ont consacré de longues colonnes à cette union célébrée seulement à la mairie du xvi^e arrondissement. Il y a eu, dans cette mairie trop étroite pour recevoir les innombrables invités, une cérémonie qui a cherché vainement à être imposante. On y a dépensé beaucoup en tapis, en fleurs, en plantes vertes ; l'orchestre Lamoureux et l'éloquence de M. Jules Simon ont fait entendre leurs accords ; mais combien est plus touchante l'union, dans une modeste église de village, de deux fiancés recueillis au moment de la bénédiction du prêtre ! Je n'insisterai pas : à l'occasion du mariage de leurs deux enfants, les familles Daudet et Lockroy ont donné cinquante mille francs pour les pauvres de Paris.

En l'église de l'Assomption a été célébré le mariage de M. Bégé, lieutenant au 3^e chasseurs, avec M^{lle} de Pierrebourg, fille du général baron de Pierrebourg, qui commande à Lyon. Les témoins du marié étaient M. le comte Sosthène de Clermont-Tonnerre et M. le vicomte de Roquefeuil, colonel du 3^e chasseurs ; ceux de la mariée, MM. Gustave de Pierrebourg et Riffault.

Prochains mariages :

Le vicomte Gaston de Pommereu est fiancé avec M^{lle} de Clermont-Tonnerre ;

Le comte Pierre de la Bouillierie, lieutenant au 8^e dragons à Meaux, membre du Jockey-Club, est fiancé à M^{lle} Antoinette de la Rochette, fille du sportsman qui a laissé tant de regrets ;

M. de Cheyla, officier d'infanterie, petit-neveu de l'amiral, épousera M^{lle} Régine Monier de la Sizeranne, fille de l'ancien député de la Drôme ;

Notre confrère Jules Delafosse, député, épousera prochainement M^{me} Rouleaux-Dugage, la veuve de l'ancien député de l'Orne, mort il y a deux ans, la fille de M.

Garnier, ancien préfet de l'Empire, qui a représenté le département de l'Yonne à la Chambre des députés.

DANGEAU.

FAITS DIVERS

On lit dans le *Petit Journal* :

Il nous faut rouvrir la chronique du froid que nous espérons voir close définitivement pour cette année. Cette cinquième série de températures rigoureuses sera-t-elle d'aussi longue durée, aussi cruelle que les précédentes ? Il est impossible de rien prédire à cet égard. En tout cas, dans un grand nombre de départements, le thermomètre recommence à descendre et en beaucoup d'endroits la neige a fait sa réapparition.

Notre confrère ajoute qu'à Annecy on patine sur le lac. Deux patineurs l'ont traversé sur une longueur de plus de deux kilomètres et par 30 mètres de profondeur d'eau.

A Bordeaux le thermomètre est descendu à 7° au-dessous de zéro; à Nantes, 4 degrés; à Vannes, même température.

On annonce que le prince italien Jules Torlonia vient de recevoir les insignes de commandeur de la Légion d'honneur. Le prince avait autorisé des fouilles dans la nécropole étrusque de Vulci, dépendant de ses domaines, et en avait supporté les frais.

La ville de Dax va élever un monument pour honorer la charité dans la personne d'un de ses enfants : saint Vincent de Paul, l'intendant de la Providence, comme le baptisèrent la reconnaissance et la vénération de tous, va avoir sa statue à Dax, où il naquit en 1576.

LE VOYAGE D'UNE CARTE-POSTALE. — Un habitant de Buenos-Ayres a eu l'idée, avec beaucoup d'autres, de faire faire à une carte-postale le tour du monde, mais la façon dont il s'y est pris est parfaitement originale.

Il a rédigé la suscription ainsi : « A Messieurs les directeurs des Postes des villes indiquées ci-contre » ; puis, au dos, se trouvait l'énumération des capitales d'une vingtaine d'Etats des deux hémisphères, avec une mention invitant les directeurs des Postes à faire parvenir la carte dans les villes indiquées, après y avoir apposé eux-mêmes le timbre de leur bureau.

Il a ainsi envoyé 12 cartes-postales, dans 12 directions différentes.

6 lui sont revenues avec des notes de service de diverses Directions postales, indiquant que ce procédé était contraire aux règlements administratifs; 5 ont disparu; une seule enfin est revenue à son expéditeur au bout de 7 mois et 20 jours, revêtue des cachets de 23 bureaux de poste, parmi lesquels se trouvent Paris et toutes les capitales d'Europe.

LES TARIFS DE PÉNÉTRATION. — Depuis deux ans, disent les journaux de Paris, le ministre des travaux publics s'est attaché à réduire les tarifs de pénétration. Il vient, d'accord avec la Compagnie du Nord, de supprimer des tarifs résultant d'une convention avec une Compagnie anglaise.

Par une lettre du 5 février, le ministre a, en outre, invité la Compagnie Paris-Lyon et les Compagnies du Midi à modifier leurs tarifs relatifs aux vins d'Espagne. Il a également informé les autres Compagnies qu'elles devaient supprimer les quelques tarifs de pénétration qui lui avaient été signalés par les Chambres de commerce.

La mesure prise par M. Yves Guyot a un caractère général.

Les reconstitutions historiques qui ont obtenu tant de succès à Paris pendant l'Exposition de 1889 semblent appelées à jouir de la même faveur en Amérique.

Nous apprenons en effet que M. Colibert, l'aimable architecte qui construisit la « Nouvelle-Bastille », où l'on s'est tant amusé il y a deux ans, a traversé l'Atlantique pour montrer aux habitants des Etats-Unis leurs pays tel qu'il était aux quinzième, seizième, dix-septième et dix-huitième siècles.

C'est à Chicago, où doit s'élever en 1893 l'Exposition universelle américaine, que M. Colibert a entrepris de faire cette intéressante reconstitution.

Nos lecteurs n'ont pas oublié Hermann Zeitung dont on s'est beaucoup occupé au moment de son arrivée à Paris dans une caisse.

Ce personnage original vient encore de se signaler à l'attention des masses par une nouvelle excentricité.

Il y a quelques jours, il a offert à un dompteur de loups de Londres d'entrer dans la cage de ses animaux, couvert de morceaux de viande.

Les loups ont mangé la viande et aussi les vêtements. Ils allaient entamer le bonhomme lui-même, quand le dompteur vint à son secours et le mit hors de danger.

A propos d'un fait divers récent — la mésaventure d'un député qui, voulant faire exécuter son buste, faillit mourir sous la couche de plâtre délayé dont on lui avait couvert le visage — M. Lucien Biart cite le fait d'un enfant qui, à Rome, avait été doré des pieds à la tête pour représenter le petit Jésus. Or, à la fin de l'exhibition, le pauvre petit mourut et le peuple expliqua cet accident en affirmant que le bon Dieu, voyant ce gracieux petit être, l'avait ravi aux misères de la vie et transporté dans son Paradis.

M. le docteur Foucauld, qui se trouvait là, eut quelques doutes. De retour chez lui, il prit un cobaye et un chien, les dora sur toutes les coutures, et les deux pauvres bêtes suivirent promptement l'exemple du bambin, elles moururent.

Pourquoi ? Si la peau des animaux est poreuse, c'est qu'elle est appelée à remplir d'importantes fonctions, qu'elle sert, par exemple, à éliminer de notre corps nombre de principes dangereux. Puis ne suffit-il pas d'un simple refroidissement, d'« une sueur rentrée », comme on dit, pour voir naître des pneumonies, des pleurésies, des péricardites, des hydroisies, etc. C'est un axiome, en médecine, qu'un homme enduit de vernis de la tête aux pieds succombe à bref délai, et c'est le cas de l'enfant romain, du cobaye ou du chien de M. le docteur Foucauld. Quant au député, les détails manquent; mais il est probable qu'il s'agit plus simplement d'une asphyxie par un obstacle apporté à la respiration, par manque de précautions.

VARIÉTÉS

Nos Poissons

Quoique beaucoup moins prodigue qu'autrefois, notre mer azurée nous fournit encore de beaux et bons poissons.

Les îles de Lérins, ces précieuses pourvoyeuses, assurent à nos pêcheurs leur meilleure moisson et l'abri le plus sûr contre le mauvais temps.

Dans ces fonds de roches et d'algues marines, au milieu de ces eaux vives et limpides comme un miroir, la faune est très variée et très riche en poissons du meilleur goût.

Les labrés multicolores, plus connus sous les noms de « tourdes, cères, vieilles, rouquiers » ; les daurades, les pagres, les sargues, « sar » ; les oblades aux nuances plombées, mouchetées de noir; les grandes et petites scarpènes, « capon, rascasses » ; les grondins, « galinette », aux nageoires d'azur; les pagels, les rougets, les sarpes aux rayons dorés; les mustèles, les brillantes girelles aux couleurs d'arc-en-ciel; les murènes pointillées de boutons d'or, les congres au corps lisse et noirâtre, sont pêchés dans ces fonds rocailloux. Ces poissons trouvent leur nourriture en fouillant en tous sens dans cette épaisse végétation sous-marine.

Les merlans, les raies, les mérours, les émissoles, « nissoles », sont pris dans les grandes profondeurs.

Nous citerons également deux espèces très curieuses : la baudroie, « boudroi », remarquable par sa tête volumineuse et son énorme bouche garnie de dents acérées; son corps est court et conique; sa peau d'un brun foncé recouvre une chair d'une blancheur laiteuse. C'est une solitaire qui se montre rarement dans les corbeilles de nos poissonnières.

La dorée aux reflets bronzés, appelée aussi poisson de Saint-Pierre à cause de deux taches rondes et noires qu'elle porte sur chaque côté du corps et qui seraient, d'après la légende, l'empreinte laissée par les doigts de l'apôtre.

Les loups, appelés bars dans le Nord; les mourmes aux écailles argentées zébrées de noir; les mulets, les

orphies, « aiguilles » ; les vives, « harengs » ; les soles et quelques rares turbots, « rombou », aiment à vivre de préférence le long de la plage.

Comme crustacés, nous possédons de fort bonnes langoustes; mais les homards et ces énormes crabes, si communs dans l'Océan, sont en très petit nombre ici.

Les poissons de passage, désignés généralement sous le nom de poissons blancs par nos marins, arrivent dans nos parages à des époques régulières.

Les sardines font leur apparition en septembre, octobre, novembre et décembre, ainsi qu'en mars avril et mai.

C'est par troupes extrêmement nombreuses que ces poissons se réunissent. La pêche en serait très lucrative et deviendrait chez nous une branche commerciale importante, si les marsouins, sur la destruction desquels l'Etat semble indéfiniment réfléchir, n'étaient là pour tout déchirer et tout dévorer.

Ces rapides et voraces cétaqués, attirés par une proie succulente et facile, se précipitent en nombreux escadrons dans les bancs de sardines. Ils broient, gloutonnent, dans leur mâchoire, autant de poissons que leur gueule peut en contenir et s'enivrent de ce carnage, laissant les eaux rougies, constellées par les millions d'écailles de leurs faibles victimes.

Malheur alors si les filets sont tendus ! si les engins desquels dépend le pain du pauvre pêcheur retiennent le moindre fretin : ils sont anéantis en un clin d'œil.

La présence des sardines est indiquée par une substance huileuse qui s'étend sur la surface de l'eau, au-dessus des grandes masses de ces poissons et que l'on distingue facilement par un temps calme.

Les anchois nous arrivent en juin et juillet. Comme les sardines et les maquereaux, ces poissons paient un large tribut aux marsouins et aux thons qui sont très friands de leur chair. Ils sont achetés en gros par les saleurs, mais cette pêche offre, comme celle de la sardine, de si grands risques que nos pêcheurs préfèrent souvent y renoncer.

Les maquereaux et les saurels surtout « sévèreou, caïn », se montrent aussi très nombreux pendant la belle saison.

Les thons au dos bleu foncé, à la chair d'un beau rouge et d'un goût exquis, fréquentent nos côtes d'août en décembre. Nos pêcheurs, ne possédant pas de madragues, n'en prennent, avec leurs thonaires, qu'en petite quantité.

Cette pêche est donc relativement peu productive, et cette bonne marchandise très rare sur notre marché. Aussi, dès qu'un thon y est en vente, est-il vite enlevé par les nombreux acheteurs.

Les pélamides, qui semblent être un diminutif du thon, se pêchent d'octobre en décembre. Leur chair est bonne, mais inférieure à celle de ce dernier.

Pendant l'été, nos pêcheurs prennent encore des quantités de mendoles, « amende ». Au moment du frai, cette espèce apparaît en nombre considérable à la surface de la mer. La chair de ce poisson est bonne et l'on en fait une grande consommation.

Enfin, les bogues, tant désirés par notre population, viennent dans nos eaux pendant les mois de janvier, février, mars et avril. Ils sont, comme les sardines, une bonne aubaine pour la classe laborieuse qui peut se payer, à peu de frais, une copieuse friture.

Nous ne terminerons pas, sans déplorer les ravages causés par les arts traînants en usage sur tout le littoral.

Les poissons se font de plus en plus rares, et nous pensons qu'il serait très urgent d'interdire, ne fût-ce que temporairement, certaines pêches pour laisser aux frayères le temps de se reconstituer.

Le gangui, cette terrible drague promenée sans cesse dans le fond de la mer, détruit des quantités considérables d'œufs fixés aux herbiers sous-marins, sans en excepter des milliers d'alevins ne pesant pas même une once.

Nous marchons vraiment à pas de géant à la dépopulation de notre golfe. Si des mesures énergiques, tant désirées, ne sont pas prises en haut lieu, pour interdire formellement l'emploi de ces engins de pêche, par trop destructeurs, nous craignons bien d'assister à la ruine de cette industrie. Les nombreuses familles, vivant exclusivement de l'exploitation de la mer, perdront ainsi leur gagne-pain et le pays une de ses plus grandes ressources.

MARIUS MOUTON.

PRÉDICATION DU CARÈME

A LA CATHÉDRALE

La Station est prêchée par le R. P. HENRI, des Frères Prêcheurs
 Mercredi, à 6 heures et demie du soir, Sermon et Salut.
 Vendredi, à 4 heures de l'après-midi, Sermon et Salut.
 Dimanche, à 3 heures de l'après-midi, Vêpres, Sermon et Salut.

A L'ÉGLISE SAINT-CHARLES, à Monte Carlo

La Station est prêchée par le R. P. ANTOINE, Récollet
 Mercredi, à 3 heures 3/4 de l'après-midi, chant du *Miserere*, Sermon et Salut.
 Vendredi, à 7 heures un quart, Chemin de la Croix et Salut.
 Dimanche, à 3 heures et demie de l'après-midi, Vêpres, Sermon et Salut.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur ALEXANDRE MOLLIET, ayant exploité le *Café International* en cette ville, sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le vingt-cinq février courant, à dix heures du matin, pour délibérer sur la composition de l'état des créanciers et sur le maintien ou le changement du syndic provisoire.

Le Greffier en chef,
 RAYBAUDI.

CERCLE DES ÉTRANGERS DE MONACO

1890-1891

TIR AUX PIGEONS

CONCOURS DE LA DEUXIÈME SÉRIE

Mercredi 17 Février — Prix Tudor, (Handicap), 1.000 francs.
 Vendredi 20 — Maiden Cup, » un objet d'art.

CONCOURS DE LA TROISIÈME SÉRIE

Lundi 23 février — Prix de Roquebrune (Handicap) 500 fr.
 Mercredi 25 — Poules. »
 Samedi 28 — Prix de la Turbie » 500 fr.
 Lundi 2 mars — Prix du Mont-Agel » 500 fr.
 Mercredi 4 — Poules »
 Vendredi 6 — Prix de Beaulieu » 500 fr.
 Lundi 9 — Prix de Menton » 500 fr.
 Mercredi 11 — Poules »
 Vendredi 13 — Prix de la Condamine » 500 fr.
 Lundi 16 — Prix des Alpes-Maritimes » 500 fr.
 Mercredi 18 — Poules »
 Vendredi 20 — Prix de Villefranche » 500 fr.
 Lundi 23 — Prix du Cap Saint-Jean » 500 fr.
 Mercredi 25 — Prix de Clôture, un objet d'art et 500 fr.

TIR AU PISTOLET ET AU SANGLIER. — SALLE D'ESCRIME

S'adresser, pour toute demande de renseignements
 à M. A. BLONDIN, au Secrétariat des Tirs, à Monte Carlo

SALLE DES CONCERTS DU CASINO

Les Concerts ont lieu tous les jours de 2 h. 1/2 à 4 h. et de 8 h. 1/2 à 10 h. du soir
 Le jeudi est réservé aux Concerts Classiques de musique ancienne et moderne

Jeudi 19 février 1891, à 2 h. 1/2 de l'après-midi

12^e CONCERT CLASSIQUE DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. ARTHUR STECK

Symphonie en sol mineur..... Mozart.

A. Allegro molto. c. Menuet.
 B. Andante. d. Finale.

Les Maîtres Chanteurs, ouverture..... R. Wagner.

Pièces Orchestrales (1^{re} audition)..... A. Duvernoy.

1. Moment musical 3. Air de ballet

2. Marche Funèbre 4. Scherzo symphonique

Huitième Polonaise de Chopin, orchestrée par..... L. Lambert.
 (1^{re} audition)

L'Administration donne avis qu'il ne lui est pas possible de faire réserver des places aux Concerts classiques.

CONCERTS INTERNATIONAUX

Dimanche 22 Février, à 2 h. 1/2

Sixième concert : ŒUVRES AUSTRO-MONGROISES

Symphonie militaire en sol..... Haydn.

A. Adagio, allegro. c. Minuetto.
 B. Allegretto. d. Presto.

Ouverture de *Poète et Paysan*..... Suppé.

Le solo de violoncelle par M. ABBIATE.

Prélude de la *Reine de Saba*..... Goldmark.

Songe d'amour après le bal..... Czibulka.

Deuxième rapsodie..... Liszt.

Le concert de 2 heures et demie est supprimé le mercredi et le vendredi, pour cause de répétitions, pendant la durée de la saison théâtrale.

Samedi 21 et Mardi 24 Février

LA PETITE MARIÉE

Terrasse du Casino - **BÉBÉ-THÉÂTRE** - Directeur : ANTONIN

Représentations : Mardi, Jeudi, Vendredi, Dimanche, à 2 heures du soir

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 9 au 15 février 1891

NICE, yacht à vap. *Bri-Bri*, f., c. Rivoal, passagers.
 ID. yacht à vap. *Séréda*, amér., c. Bennett, id.
 ID. id. *Steward*, angl., c. Phillip, id.
 VILLEFRANCHE, id. *Sémiramis*, angl., c. Trayler, id.
 SAINT-TROPEZ, b. *Figaro*, fr., c. Musso, sable.
 ID. b. *Jeune Baptistin*, f., c. Veyron, id.
 ID. b. *Gambetta*, fr., c. Gardin, id.
 ID. b. *Vierge-Marie*, fr. c. Aureille, id.
 ID. b. *Louis*, f., c. Amouretton, id.
 ID. b. *Elisa*, fr., c. Ferrero, id.
 ID. b. *Deux-Frères*, fr., c. Courbon, bois à brûler
 MARSEILLE, b.-g. *Antonio*, ital., c. Marinelli, divers

Départs du 9 au 15 février

NICE, yacht à vap. *Bri-Bri*, f., c. Rivoal, passagers
 GÈNES, id. *Séréda*, amér., c. Bennett, id.
 NICE, id. *Steward*, angl., c. Phillip, id.
 CANNES, id. *Sémiramis*, angl., c. Trayler, id.

L'Administrateur-Gérant : F. MARTIN

Conformément au Règlement du Cercle des Etrangers de Monte Carlo, l'entrée des Salons n'est accordée qu'aux personnes munies de Cartes.

Ces Cartes sont délivrées au bureau du Commissaire Spécial.

Elles sont valables :

Les unes, pour l'Atrium, la Salle des Fêtes et le Salon de Lecture.

Les autres, pour toutes les Salles indistinctement

L'entrée des Salles de Jeu est interdite aux habitants de la Principauté ; elle est également interdite aux habitants du département des Alpes-Maritimes, à l'exception des membres des principaux Cercles.

L'ADMINISTRATION.

Les familles BERGONZI et JOFFREDY remercient toutes les personnes qui ont pris part à leur douleur et qui ont assisté aux obsèques de

Madame Victorine BERGONZI

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagon

DANS LES GARES DU DEPARTEMENT

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

BAZAR

MAISON MODÈLE

V^{ve} DAVOIGNEAU

Avenue de la Costa, Monte Carlo

Articles de Paris — Souvenirs du pays — Papeterie — Photographies — Parfumeries — Eventails — Parapluies — Ombrelles — Cannes — Articles de jeux — Jouets — Lingerie — Gants — Bijouterie.

MAGASIN SPÉCIAL D'ARTICLES DE VOYAGE

Prix très modérés

ON PARLE TOUTES LES LANGUES

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hauteur de l'Observatoire : 65 mètres)

Février	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES					TEMPÉRATURE DE L'AIR					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	réduites à 0 de température et au niveau de la mer					(Le thermomètre est exposé au nord)								
	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. mat.	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
10	767.5	767.8	767.4	767.5	76.8	8.3	9.4	9.7	8.2	6.7	50	E léger	Beau	
11	67.8	68.1	67.3	66.8	67.5	9.5	10.7	10.5	8.7	7.9	60	S E	Beau.	
12	67.2	67.2	65.7	64.8	64.6	9.7	10.5	10.8	9.2	8.6	64	O. S O modéré	Beau, un peu nuageux	
13	63.5	63.2	62.5	62.7	62.9	7.2	9.7	10.4	8.9	8.5	59	S E modéré	Beau	
14	67.6	68.4	67.9	69.3	70.2	6.7	7.8	8.2	6.5	5.4	20	E violent	Beau	
15	71.5	71.7	71.4	71.3	71.3	5.6	8.2	8.4	7.4	6.6	42	S O léger	Beau	
16	70.2	70.6	70.5	71.4	73.5	6.2	10.2	10.4	7.2	5.8	49	E léger	Beau	
DATES		10	11	12	13	14	15	16						
TEMPÉRATURES EXTRÊMES		Maxima 10.2	10.7	11.2	10.6	8.5	8.7	10.5	Pluie tombée : 0mm					
		Minima 5.6	4.8	5.2	4.7	3.6	2.7	4.5						

En vente à l'Imprimerie de Monaco :

L'ANNUAIRE DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

POUR 1891

MONACO ET SES PRINCES

Par H. Métivier

Deuxième édition — 2 vol. in-8° — Prix : 6 francs

CODE D'INSTRUCTION CRIMINELLE

CODE DE COMMERCE

CODE CIVIL — CODE PÉNAL

Ordonnance sur la Propriété Littéraire et Artistique

ARMITA ET C^{ie}

AGENCE DE LOCATION

en face l'hôtel de Russie, à Monte Carlo

ACHAT ET VENTE DE PROPRIÉTÉS

RÉGIE D'IMMEUBLES — RECouvreMENT DE LOYERS

ENGLISH SPOKEN

POUR BIEN DEJEUNER, DESCENDEZ

A LA RÉSERVE

Située sur la plage du Canton

A MONACO

RESTAURANT PARC AUX HUITRES

Tenu par LE NEN

BOUILLABAISSE RENOMMÉE, LANGOUSTES, COQUILLAGES

DINERS SUR COMMANDE

Salons et Cabinets de société ouverts la nuit

IL A ÉTÉ PERDU

DE LA PLACE DU PALAIS AU CASINO

Un PETIT CHIEN jaune clair, long poil

répondant au nom de LOVE

Le rapporter, contre bonne récompense, au concierge de l'Hôtel Saint-James

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE DE TERRAINS DANS DE BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare

MONACO-CONDAMINE

AGENCE A. ROUSTAN

Avenue de la Costa, Monte Carlo

LOCATIONS DE VILLAS ET APPARTEMENTS

ACHATS ET VENTES DE PROPRIÉTÉS

Locations et ventes de PIANOS

Imprimerie de Monaco — 1891